



Compte Rendu de la réunion de la Délégation Unique du Personnel du 25 septembre 2017

La composition de l'assemblée était la suivante :

<b>Représentants de la Direction</b>	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	
<b>Représentants du Personnel</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Julie Athanassiadis	Aurore Weiss
Olivier Martinez	Fabien Foulon
Pascal Tournier	Carl Van Baelen
Jean-Louis Samudio	Virginie Duchemann
Thierry Viard	
<b>Délégué Syndical</b>	
Olivier Martinez, CFE-CGC	
<b>Médecin</b>	
Docteur Bitoun	



## **ORDRE DU JOUR**

### **Ordre du jour conjoint CE et CHSCT**

Approbation du PV de la réunion DUP du 31 juillet 2017

### **Ordre du jour CHSCT**

1. Point sur les accidents du travail et trajets
2. Revue des Indicateurs RPS
3. Suivi et Revue du Plan d'Actions et de Prévention RPS
4. Présentation de l'inspection trimestrielle du CHSCT

### **Ordre du jour CE**

1. Présentation des résultats du « Merit increase »
2. Information sur la décision de passer d'une Décision Unilatérale de l'Employeur à un accord collectif pour 2018 dans le cadre du changement d'Assureur pour la couverture des frais de santé et de la prévoyance envisagé pour 2018



**Ordre du jour conjoint CE et CHSCT**

**Le compte rendu de la réunion du 31 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.**



## **Ordre du jour CHSCT**

### **1. Point sur les accidents du travail et trajets**

**Accidents et incidents survenus pendant le deuxième trimestre 2017 :**

- Accident de travail : 0
- Accident de trajet : 0

### **2. Revue des indicateurs RPS**

**Sophie Baquié a présenté à l'assemblée les indicateurs RPS pour le deuxième trimestre 2017 :**

- 17 arrêts de travail
- 173 jours d'incapacité temporaire de travail
- 6 personnes avec un arrêt de travail
- 4 personnes avec 2 arrêts de travail
- 1 personne avec 3 arrêts de travail

**Le long arrêt de 73 jours est dû à une intervention chirurgicale et à sa période de récupération. La personne ayant nécessité 3 arrêts connaît une pathologie de longue durée.**

**Embauches et départs pour le deuxième trimestre :**

- Embauches : 2 personnes
- Départs : 0

**Ces chiffres ne font pas apparaître de risque RPS évident.**



### 3. Suivi et Revue du Plan d'actions et de prévention RPS

Jean-Louis Samudio résume les commentaires et les actions soulevés lors du comité de pilotage RPS du 21 Septembre 2017.

- L'enquête RPS France aura lieu pendant le mois de Novembre 2017. Il suivra le même protocole que les années précédentes (questionnaire Karasek). Les résultats seront analysés par le psychologue du travail du SAMSI.
- Une alerte RPS a été déclenchée dans le groupe Layout. Il apparait des problèmes d'organisation de travail et de communication. Bertrand Clou aura un entretien avec le manager Layout avant d'organiser une table ronde avec toute l'équipe Layout pour trouver une solution à ce problème.
- Une alerte RPS a été déclenché par un employé du site de Vélizy. Un salarié serait en situation de fort stress mais ne souhaite pas pour le moment se faire connaître officiellement. Il est actuellement en arrêt maladie. Les élus essaieront de le convaincre de suivre la procédure d'alerte RPS qui consiste à communiquer sa problématique auprès de la DRH, de son manager direct ou de la médecine du travail.  
Frédéric Valentin informe que les problèmes de livraison de composants électroniques dus à une forte demande du marché entraînent un fort stress chez certains vendeurs en contact avec des clients mécontents. La société essaie d'augmenter les capacités de production mais cela prend du temps.
- Le Groupe Test connaît une situation stable. L'arrivée d'un nouveau manager et de nouveaux embauchés devraient améliorer la situation entre certains membres de l'équipe. A suivre.
- Les autres départements n'ont pas fait remonter de problèmes RPS.

Les élus ont demandé que la DRH extraie de l'enquête ON SURVEY 2017 les informations concernant l'entité France pour les recouper avec l'enquête RPS 2017.

Le prochain comité de pilotage RPS aura lieu en Q1 2018.



#### 4. Présentation de l'Inspection trimestrielle du CHSCT :

Aucun problème majeur n'a été découvert sur le site de Vélizy et Toulouse. Voir ci-joint le rapport d'inspection.

Les points majeurs sur le site de Toulouse sont :

- L'installation d'un extincteur dans la nouvelle salle CEM
- La réparation de l'urinoir au RDC
- L'installation d'une poubelle de recyclage dans la kitchenette
- Le médecin du travail juge que le nettoyage des mains avec un savon classique est suffisant pour réduire la propagation des microbes. Il n'est pas nécessaire d'utiliser de gels spéciaux. Elle recommande cependant de rajouter des affiches dans les toilettes pour rappeler ce geste d'hygiène.
- Certains employés souhaiteraient une formation basique sur les gestes de 1<sup>er</sup> secours. Le SAMSI ne propose que des formations SST. Il faudrait donc trouver un autre organisme, style Croix Rouge.

Site de Vélizy : Rien à signaler. Les élus du CHSCT se rendront sur le site au mois de Novembre.

Quelques réponses de la direction à des questions diverses :

- Les employés de Grenoble seront rattachés à la médecine du travail de Vélizy.
- La DRH enverra la liste des employés ayant une habilitation électrique au SAMSI pour qu'ils bénéficient d'une visite médicale renforcée.
- La direction est d'accord pour financer le vaccin de la grippe
- L'employé de Grenoble garde son local professionnel actuel.
- L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 20 Septembre. Quelques améliorations devront être apportées.



## Ordre du jour CE

### 1. Présentation des résultats du « Merit increase »

Document présenté par Sophie Baquié. Document joint en annexe.

6 personnes de l'effectif ne sont pas éligibles au mérite.

Un salarié a eu une augmentation « Merit » et promotion en même temps. Il n'est pas considéré dans l'effectif des salariés pour le « Merit ».

Le CE fait remarquer que les augmentations des personnes en-dessous du « midpoint » sont équivalentes à celles au-dessus du « midpoint ». Ceci malgré les recommandations du département RH faites il y a quelques années. Carolina De Landsheer fait remarquer que cette recommandation sera probablement mieux appliquée l'année prochaine par le management belge. En Belgique, le management est attentif à ce critère.

### 2. Information sur la décision de passer d'une Décision Unilatérale de l'Employeur à un accord collectif pour 2018 dans le cadre du changement d'Assureur pour la couverture des frais de santé et de la prévoyance envisagé pour 2018.

Présentation du document joint en annexe par Sophie Baquié.

La demande du CE était de respecter un cahier des charges avec des prestations à l'identique. Présentation des aspects frais de santé et prévoyance pour les cadres et non-cadres.

La direction souhaite signer un accord plutôt que de faire émarger chaque personne.

Seul GAN a répondu favorablement à l'ensemble du cahier des charges. Humanis ne souhaitait pas visiblement conserver le dossier.

Il fallait s'adapter au contrat responsable et donc prendre un contrat sur complémentaire non responsable pour assurer les prestations en particulier sur les spécialistes et les frais d'hospitalisation.

Le taux famille a été choisi car avoir différents taux (individuel, sans le conjoint) est difficile à gérer. Du coup les taux famille sont intéressants.



La répartition des taux entre cadres et non-cadres au niveau de la prévoyance a été rediscutée pour qu'il n'y ait pas de différence avec ce qui est fait aujourd'hui car lors de la première proposition, les non cadres étaient pénalisés.

Au niveau frais de santé, le coût va baisser par rapport au contrat actuel. Suivant différentes tranches de salaire, 3 cas sont présentés à 8%, 7% et 6%.

Le gestionnaire reste AON. Ce sont eux qui vont faire le transfert. Ce changement sera transparent pour les salariés. L'accord doit être signé prochainement pour déclencher le changement de contrat en janvier 2018.

Question DP : la réponse à la question DP est jointe en annexe

Toulouse, le 25 septembre 2017



Yolande de Busschop  
Présidente



Pascal Tournier  
Secrétaire